

## Statut des fonctionnaires : après les propos d'Emmanuel Macron, le ministère de la Fonction publique temporise

*Une “réforme statutaire [n'est] pas envisagée à ce stade”, affirme aujourd'hui le ministère de la Fonction publique après les propos polémiques d'Emmanuel Macron. Sur TF1, mardi 13 mai, en réponse à une question posée, le chef de l'État n'avait pas exclu la suppression du statut “à vie” des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.*



**Les équipes du ministre Laurent Marcangeli jouent les pompiers.**

**Il “n'est pas envisagé à ce stade de réforme statutaire”, vient d'affirmer le ministère de la Fonction publique après les propos d'Emmanuel Macron ce mardi 13 mai sur TF1 n'excluant pas de remettre en cause le statut des fonctionnaires **territoriaux et hospitaliers**.**

Lors d'une séquence consacrée à la réduction de la dépense publique, le président de la République avait été invité par l'essayiste Agnès Verdier-Molinié à répondre par “oui” ou “non” à une question concernant une éventuelle suppression du “statut à vie” des fonctionnaires des collectivités et des hôpitaux.

Réponse pour le moins floue d'Emmanuel Macron : *“Je pense qu'il faut continuer à moderniser ces fonctions publiques.”* “C'est donc un oui, un oui avec réserve”, avait alors relancé le présentateur, Gilles Bouleau. **Ce que le chef de l'État n'a pas contesté.**

Cette absence de réaction a rapidement suscité de nombreuses réactions critiques au sein de la sphère publique, certains l'interprétant comme une approbation en faveur la suppression du statut.

*“Halte à la démagogie, a notamment réagi Johan Theuret, du collectif Sens du service public. Supprimer le statut des fonctionnaires ne diminuera pas le déficit public. Par contre, c'est remettre en cause la garantie d'indépendance des fonctionnaires, la continuité du service public, l'égalité de traitement, la protection de l'intérêt général, la lutte contre le clientélisme et l'attractivité de certains métiers.”*

### ***“Cette attaque n’est pas admissible”***

Les critiques ont bien sûr également émané de la sphère syndicale. *“Le président a laissé penser que le statut de la fonction publique pourrait être remis en cause dans l’hospitalière et la territoriale, cette idée n’est pas acceptable”,* critique ainsi Luc Farré, de l’Unsa Fonction publique. *“Cette nouvelle attaque n’est pas admissible”,* a abondé Solidaires Fonction publique, pour qui le statut de la fonction publique *“n’est pas un avantage indu accordé aux fonctionnaires, mais bien une mesure protégeant la population de toute mesure arbitraire, l’assurant d’un égal accès sans discrimination aux services publics et mettant à l’abri, autant que possible, les agentes et agents publics des pressions économiques et politiques.”*

En excluant toute réforme statutaire *“à ce stade”* – la situation politique la rendrait difficile dans tous les cas –, le ministère de la Fonction publique tente donc aujourd’hui d’éteindre l’incendie. À la place, *“des actions pour continuer à moderniser la fonction publique, simplifier son fonctionnement, la rendre attractive et améliorer son efficacité sont engagées”,* explique-t-on à l’Hôtel de Rothelin-Charolais, où l’on a d’ailleurs enterré à ce stade le projet de loi “Guerini”.

Pas sûr néanmoins que cela suffise à calmer la colère des syndicats, les propos d’Emmanuel Macron ayant rajouté encore un plus d’huile sur le feu dans un climat social déjà tendu.